



SECTION



SARTHE

« L'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible » (Saint Exupéry)

Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques

Déclaration liminaire au Comité technique local du 19 septembre 2017

Monsieur le Président,

Comment peut-on améliorer la qualité du service public en supprimant le service public de proximité ?

Que de belles paroles en l'air lorsque notre ministre nous parle du « respect du service public et des agents de la fonction publique, sans perdre de vue le rôle primordial que vous exercez, notamment auprès des plus fragiles de nos concitoyens ».

Pour **F.O.-DGFIP**, la poursuite annoncée de la diminution des moyens de fonctionnement, des suppressions d'emplois, les restructurations permanentes, ne feront qu'aggraver les conditions de travail des agents et amplifier leur souffrance au travail.

Les suppressions d'emplois sont, pour **F.O.**, l'origine essentielle de la dégradation des conditions de travail.

Pour **F.O.-DGFIP**, ces projets de restructurations s'inscrivent dans le cadre d'un plan stratégique de notre Direction Générale, dont l'objectif est le resserrement du maillage territorial de la DGFIP, avec pour finalité, l'abandon au niveau national du service public financier de proximité.

Ces projets sont à relier aux transferts de compétences entre les différents échelons des collectivités locales mis en oeuvre par la loi NOTRe, qui ont déjà des conséquences sur le maillage de la DGFIP. A terme, ces opérations ne pourront, en effet, qu'accélérer le processus de fermeture des Trésoreries par alignement du réseau de la DGFIP sur celui des EPCI.

Alors qu'une bonne partie de la population utilise encore les modes traditionnels de paiement et n'a pas forcément accès aux nouvelles technologies, l'accueil physique par des agents publics de proximité, qui connaissent le terrain, est d'autant plus nécessaire pour répondre aux diverses sollicitations.

Pour **F.O.-DGFIP**, il est indispensable que notre administration puisse continuer d'assurer aux usagers, aux collectivités et aux établissements publics, un vrai service

de proximité au coeur des territoires ruraux. Le service public ne doit pas rester accessible aux seules populations des métropoles et grands centres urbains.

Pour en revenir plus précisément à vos projets de restructurations envisagés au 1er janvier 2018, et contrairement aux arguments avancés dans les fiches préparatoires à ce CTL, nous considérons que l'objectif poursuivi de consolidation des missions, sera bien difficile à atteindre.

En effet concernant le transfert de la gestion des EHPAD des Trésoreries vers un service spécialisé au sein de la Paierie départementale ne manqueront pas néanmoins d'engendrer des transferts de charges très importants, que des équipes incomplètes devront absorber au 1er janvier 2018, en même temps que des problématiques de formation inhérentes aux nomenclatures M22.

Nous considérons donc que ces projets ne visent finalement qu'à tenter d'absorber les prochaines suppressions d'effectifs, l'administration partant du principe que cette gestion serait plus flexible sur des unités de plus grandes tailles.

Après les fermetures et fusions de l'an dernier, nous continuons imperturbablement à glisser vers la disparition annoncée de la DGFIP.

Nous sommes persuadés, malheureusement, que les destructions massives engagées depuis un certain nombre d'années ne s'arrêteront pas là :

- Quel avenir pour la trésorerie de Sablé ?
- Quel avenir pour la trésorerie d'Ecommoy ?

Pour **F.O. -DGFIP** il s'agit là d'une stratégie bien peu ambitieuse et malheureusement peu porteuse de développement pour notre administration.

F.O. -DGFIP réitère aujourd'hui sa demande d'arrêt immédiat des restructurations, tout en exigeant un véritable état des lieux des services et des missions, assorti d'un recensement objectif des tâches, ainsi qu'un moratoire sur la question des suppressions d'emplois.